

Assemblée ordinaire des membres du conseil ce mardi 3 septembre 2019 à l'Hôtel de Ville de Newport à dix-neuf heures.

**O R D R E   D U   J O U R**  
Séance régulière du 3 septembre 2019

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 5 août 2019 et de la séance extraordinaire du 7 août 2019;
- 4- Période de questions;
- 5- Correspondance;
- 6- Autres sujets;
- 7- Paiement des factures;
- 8- Compte-rendu des comités :  
8.1 - *Conseillers*  
8.2 - *Inspecteur en bâtiment*  
8.3 - *Inspecteur en voirie*
- 9- Adoption du règlement 2019-057 modifiant le plan d'urbanisme 551-00 afin de permettre l'implantation de nouveaux usages à l'intérieur de certaines grandes affectations, de clarifier la localisation de la zone de contraintes anthropiques suite à la réforme cadastrale et de modifier les limites des grandes affectations agricole, forestière et rurale;
- 10- Adoption du règlement 2019-058 modifiant le règlement de concordance entre le règlement de zonage et le schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Saint-François ainsi que ses amendements;
- 11- Adoption du règlement 2019-059 modifiant le règlement de construction 554-00 afin d'assurer la concordance entre le règlement de construction et le schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Saint-François ainsi que ses amendements;
- 12- Abattage d'arbres sur les lots 5 001 223, 5 001 222, 5 000 576, propriété de Monsieur Léo Hamel;
- 13- Cours d'eau Bishop, chemin Rivière du Nord;
- 14- Varia ouvert;
- 15- Période de questions;
- 16- Fin de la séance.